

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Changer la donne. Avancement dans la prise en charge du patient diabétique de type 2 atteint de maladie rénale chronique (MRC). - Le TDAH et les troubles de l'abus de substance

No d'activité : 73619

Date : mercredi le 07 octobre 2020

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Changer la donne. Avancement dans la prise en charge du patient diabétique de type 2 atteint de maladie rénale chronique (MRC)

1. Définir la maladie rénale diabétique.
2. Décrire les normes actuelles de soins dans le traitement de la MRC chez les patients atteints de diabète de type 2 et les besoins non comblés de ces patients.
3. Distinguer entre les différents antihyperglycémifiants en fonction des bienfaits rénaux qu'ils peuvent offrir aux patients atteints de MRC et de diabète de type 2.
4. Appliquer les données probantes recueillies lors des derniers essais cliniques pour améliorer les résultats thérapeutiques des patients atteints de MRC et de diabète de type 2

Le TDAH et les troubles de l'abus de substance

1. Identifier les indices et les marqueurs cliniques impliqués dans le trouble de l'abus de substances et le TDAH;
2. Choisir les traitements pharmacologiques et non pharmacologiques chez les populations d'adolescents et d'adultes à risque de développer le trouble d'abus de substance;
3. Utiliser à bon escient les psychostimulants chez ces patients.

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2020-10-07	18:30	20:00	Conférence	Changer la donne. Avancement dans la prise en charge du patient diabétique de type 2 atteint de maladie rénale chronique (MRC) - CEM	Dre Stravoula Christopoulos, endocrinologue
2020-10-07	20:00	20:10	Pause/Repas		
2020-10-07	20:10	21:40	Conférence	Le TDAH et les troubles de l'abus de substance	Dr John Sader, omnipraticien

Veillez vous inscrire en cliquant sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de

l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Janssen

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.